

FICHE DE COURS

| | |
|----------------------|--------------------------------|
| INTITULÉ DU COURS | Formation musicale |
| DOMAINE | Musique |
| SECTION | toutes sauf jazz |
| OPTION | toutes |
| NATURE | Artistique |
| TITULAIRE | Michel LYSIGHT, Benoît CHANTRY |
| INDIVIDUEL/COLLECTIF | Cours collectifs |
| ANNÉE D'ÉTUDE : | B2 |

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants d'aborder seuls et de manière professionnelle la lecture d'une partition tonale ou atonale du répertoire instrumental et vocal.

Aussi bien la formation de l'oreille que la formation rythmique seront abordées en synergie avec les cours d'écriture, d'orchestre, d'analyse, d'instrument et de chant.

La spécificité et le niveau du cours de formation musicale doivent permettre à nos étudiants d'être confrontés aux exigences musicales internationales et ce par une plus grande autonomie par rapport à la lecture à vue recouvrant tous les paramètres musicaux (intonation, agogique, dynamique, rythme, styles etc.) ainsi qu'une rigueur rythmique de très haut niveau.

CONTENUS

Formation de l'oreille

- Dictées d'accords et de cadences tonales de base (parfaite, plagale, évitée, demi-cadence, imparfaite). Prise de la basse par écrit et notation des chiffrages et des fonctions (accords de trois sons, septièmes de dominante avec renversements, éventuellement septièmes d'espèce), modulations dans des tons éloignés (toutes tonalités majeures et mineures).
- Dictées tonales à 1 voix avec modulations dans des tons éloignés (toutes tonalités majeures et mineures), ambitus illimité, utilisation de toutes mesures existantes (simples, composées, combinées, asymétriques etc.).
- Dictées tonales à 2 voix modulantes (toutes tonalités majeures et mineures), éventuellement à deux instruments différents.

Lecture

- Lectures à vue en 2, 5 ou 7 clefs d'un texte chanté sans paroles extrait du matériel pédagogique courant (solfèges de Marcel Poot, Joseph Jongen, Franz Constant, André Waignein, etc.) ou du répertoire.
- Lectures rythmiques parlées difficiles avec clef au choix (lectures rythmiques de Michel Lysight, Emmanuel Clacens, Deschamps-Villedieu etc.).

MÉTHODE

Cours collectif

ÉVALUATIONS

Évaluation artistique sous forme d'examen (evalex)

Une note (moyenne de la totalité des notes de chaque discipline suivante) sera attribuée en fin d'année lors d'une session d'évaluation reprenant l'ensemble de la matière vue.

- Dictée d'accords : 20 pts
- Dictée tonale à 1 voix : 20 pts
- Dictée tonale à 2 voix : 20 pts
- Lecture à vue chantée d'un texte en 7 clefs (difficile) : 20 pts
- Deux lectures chantées préparées extraites des "10 leçons de solfège" de Marcel Poot (version 2 clefs), l'une étant choisie par l'étudiant, l'autre étant tirée au sort : 40 pts
- Lecture rythmique préparée extraite des "25 lectures rythmiques de concours" de Michel Lysight, tirée au sort parmi celles travaillées durant l'année, avec pour minimum les 15 premiers numéros du recueil : 20 pts

Une ou plusieurs évaluations partielles auront éventuellement lieu dans le courant de l'année. Elles seront comptabilisées dans la notation finale uniquement sur décision du professeur.